



AIMEHO VA'A RACE 2024

27 avril 2024

REGLEMENT

La course est ouverte à toutes les associations sportives scolaires régulièrement affiliées dans leurs fédérations scolaires d'origine et inscrites avant le **01^{er} mars 2024**, ainsi qu'aux équipes invitées par la direction (MLDS, USUP) dans la limite des places disponibles. (42 équipes au total)

Le port du gilet correctement attaché est obligatoire pendant toute la durée de la compétition (Y compris lors des essais et réglages des va'a la veille).

La course :

9 étapes sont disputées entre la baie de COOK à PAOPAO et la plage publique de TEMAË dont 8 étapes en ligne et une étape (la 3^{ème}) contre la montre.

La navigation se fera uniquement dans le lagon, le passage dans le chenal réservé à la circulation des bateaux est **OBLIGATOIRE**.

Catégories (3 catégories sont ouvertes) :

- **PIRI-TEINA** pour les élèves né(e)s en 2009 et 2010.

Le sur-classement de 2 benjamins de 2011 est autorisé en PIRI-TEINA (sur-classement effectué régulièrement auprès de l'USSP).

- **TEINA** pour les élèves né(e)s en 2007 - 2008.

Des élèves de 2009 peuvent compléter cette catégorie.

- **TAUREA** pour les élèves né(e)s en 2006 ou avant.

Des élèves de 2007 peuvent compléter cette catégorie en nombre illimité.

Tous les rameurs doivent être issus d'une même Association Sportive. Pas d'équipe de district ou de rassemblement d'AS.

Composition des équipes PIRI TEINA et TEINA :

- Une équipe est composée de **2 formations** de 6 rameurs et 2 remplaçants (soit 14 élèves, 7 filles et 7 garçons).

- Un bracelet de couleur différencie chaque formation et les remplaçants.

- Chaque formation doit comporter **3 filles et 3 garçons tout au long de la compétition (sauf joker médical)**

Composition des équipes TAUREA et changements :

- Une équipe est composée de **2 formations** de 6 rameurs et 2 remplaçants (soit 14 élèves, 12 rameurs et 2 remplaçants)

- Un bracelet de couleur différencie chaque formation et les remplaçants.

- Chaque formation doit comporter **2 filles minimum et 4 garçons tout au long de la compétition (exemple de composition 3-3 ou 4-2)**

Les changements :

- Le changement de formation s'effectue **obligatoirement et uniquement** à l'issue de chaque étape.

- Aucun rameur n'est autorisé à participer à 2 étapes successives sauf pour enchaîner les étapes n° 8 et 9.

- **En cas de remplacement, l'élève remplacé ne peut plus participer aux étapes suivantes sauf avis médical ne permettant pas à un élève de l'équipe de poursuivre.**

Le remplacement est possible mais doit être enregistré par un commissaire de course après autorisation de la direction de course.

Licences sportives :

Une chambre d'appel contrôle les licences de la fédération scolaire d'appartenance la veille de la course sous la responsabilité d'un accompagnateur de l'équipe. Chaque élève doit présenter sa licence avec photo et signer la liste d'engagement. L'accompagnateur principal doit présenter la fiche d'inscription.

L'équipe qui ne présentera pas ses licences ou la fiche de participation devra s'acquitter d'une pénalité de 10 000 xpf le jour de la vérification et présenter les licences avant le départ de la course pour prétendre à la participation.

Accompagnement des équipes :

Les équipes sont regroupées sur des bateaux à grande capacité. **Seulement 10 personnes** par équipe (6 équipiers en attente + 2 remplaçants + 2 accompagnateurs).

Les bateaux accompagnateurs respectent les consignes des commissaires de course et s'éloignent de la course à leur demande. Ils devront soit précéder la course, soit la suivre.

Le départ des bateaux accompagnateurs se fait 5 mn avant ou après le départ de chaque étape.

Seuls les bateaux "officiels" sont habilités à circuler dans la course.

Ravitaillement :

Chaque équipage devra prévoir son ravitaillement pendant le parcours.

Une collation sera fournie à l'arrivée de la course.

Les Va'a :

- Les AS de TAHITI et MOOREA doivent trouver leur propre va'a.
- L'organisation peut trouver les va'a pour les équipes venant des îles éloignées. Une convention sera signée entre prêteur et emprunteur. Un dépôt de garantie sera demandé.
- Tous les va'a doivent être de constitution solide et sécurisés (insubmersibles et équipés pour des conditions de navigation agitées). Les va'a de lagon ne sont pas autorisés.
- Les va'a ne présentant pas les garanties de sécurité nécessaires ne seront pas autorisés.
- Chaque équipage doit prévoir au moins 3 écopes attachées dans le va'a.

Procédures de départ :

- 5mn avant le départ, une sirène annonce le prochain départ, les bateaux accompagnateurs s'éloignent.
- Les équipes se regroupent à la ligne de pré-départ (false line) puis sont guidées jusqu'à la ligne de départ.
- 1 mn avant, le drapeau JAUNE indique l'obligation d'alignement.
- Le drapeau ROUGE signale le départ imminent.
- Le drapeau VERT annonce le "top départ".

Priorités, dépassements :

Au départ, les va'a devront tenir un cap rectiligne.

En course, les dépassements respecteront la règle suivante :

Le va'a qui dépasse s'écarte du va'a "doublé", ce dernier ne doit pas modifier son cap.

Dans les chenaux étroits sur indications des commissaires de course les équipages s'abstiendront de dépasser.

Contre la montre (3^{ème} étape) :

L'ordre de départ sera déterminé par le classement général provisoire établi à l'issue de la 1^{ère} étape.

L'équipe classée dernière au « scratch » part en premier, la meilleure en dernier.

Le départ sera échelonné toutes les 30 secondes. Le retard sera au détriment de l'équipe fautive.

Étape finale (9^{ème} étape) :

La 9^{ème} et dernière étape est une course en ligne de 3,3km jusqu'à la baie de NUARAI.

- La constitution des équipes est libre à condition de respecter la répartition Filles/Garçons (au moins 2 filles).
- Les remplaçants peuvent participer à cette étape n°9.

Classement :

Un classement sera établi à chaque étape et pour chaque catégorie.

- Le premier marquera 1pt, le second 2pts et ainsi de suite.
- Le classement général est fait par addition des points de chaque étape.
- Une équipe défaillante ou déclassée se verra attribuer les points du dernier régulièrement arrivé + 2pts.

- En cas d'égalité de points, les équipes seront départagées par le temps total réalisé sur le parcours et en cas de problème de prise des temps on prendra en compte la ou les meilleures places.

Pénalités :

La commission de discipline constituée lors de la réunion technique de la veille (directeur de course + 2 personnes) décidera des pénalités à attribuer en cas de manquement relevé par les officiels de compétition (départ volé, balisage non respectée, choc volontaire entre va'a, non-respect des consignes des commissaires de course, port du gilet sauvetage, etc. ...)

La première pénalité coûtera : 1pt, la seconde : 2pts, la troisième : 3pts etc.

Certaines fautes peuvent entraîner la mise « hors course » de l'équipe (non-respect de l'alternance des formations, comportements dangereux répétés, tricherie avérée ...)

Seuls les officiels ont le droit de remonter des manquements au règlement auprès de la direction. Les accompagnateurs d'équipe peuvent tout au plus montrer un fait qui échapperait à la vigilance de l'officiel.

Respect de l'environnement :

Nos activités nature ne seraient rien sans leur environnement, c'est pourquoi dans un souci de développement durable nous inscrivons notre manifestation dans cet objectif

L'organisation s'engage à :

- Fournir des sacs de tri lors de la manifestation
- Ajuster la quantité d'eau distribuée et limiter le nombre de bouteilles plastique.
- Récupérer et envoyer le possiblement recyclable au centre de tri
- Ramasser les objets flottants dans le lagon

Les délégations s'engagent à :

- Respecter les locaux mis à disposition et les rendre propres
- Ne laisser aucun détritrus ou emballage sur l'ensemble de la manifestation.
- Utiliser les sacs de tri mis à disposition pour permettre le tri.
- **Ne rien jeter dans le lagon ou sur la plage**

Tout manquement à ces engagements conduira à l'attribution de pénalités allant jusqu'à la mise hors course de l'élève ou de l'équipe. (1 point de pénalité en guise de prévention et constitution d'une commission spécifique environnement au deuxième manquement ou au premier manquement grave relevé par les officiels) Cette commission sera constituée d'un commissaire de course désigné lors de la réunion technique, de l'officiel ayant relevé les faits et du directeur de l'USSP.

Récompenses :

Chaque participant recevra un tee-shirt souvenir.

Les vainqueurs des classements généraux PIRI TEINA, TEINA et TAUREA recevront 1 trophée.

Les podiums seront récompensés par des colliers.

Participation financière :

La participation financière est fixée à 70 000 FCP par équipe de 16 personnes (12 rameurs + 2 rameurs remplaçants et 2 accompagnateurs). **Aucune personne supplémentaire par délégation n'est autorisée pour des raisons de sécurité.** Exception faite des chauffeurs de bus établissements sollicités par l'USSP.

